

Le "PAL"

Le Plan Avenir
Lourdes, qu'est-ce
que c'est ?

p.2/3

Dossier spécial Budget

Pour tout savoir sur
l'investissement au
service des Lourdais
en 2022

p.4/7

Actualités

Tour d'horizon sur
les nouveautés
locales

p.8/15

Les Estivales

Le programme
de votre été

p.18/19

LOURDES Cœur des PYRÉNÉES

MAGAZINE

LOURDES
ma Ville

MAGAZINE
D'INFORMATION
LOCALE

ÉTÉ 2022
#11

www.lourdes.fr



« Chères Lourdaises, chers Lourdais,

Comme vous le savez, notre ville a été durement touchée par la crise sanitaire, c'est pourquoi j'ai demandé au Président de la République, lors de sa venue le 16 juillet 2021, de nous aider en mettant en place un plan spécial pour la Ville de Lourdes.

Le Plan Avenir Lourdes, le "PAL" va nous permettre, en une dizaine d'années, de nous repositionner sur le plan économique, de reconnecter la Ville à d'autres ressources, d'autres segments porteurs d'emplois. Il faut se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps il n'y avait pas de plan B.

Le PAL va aussi permettre de rebâtir notre ville. À nous maintenant, grâce à ce PAL, de donner une vie meilleure à nos concitoyens. Ça, c'est la vraie vie. Notre PAL s'affiche comme une évidence. Il faut redonner à Lourdes les ressources qui lui manquent et lui redessiner un avenir. Pour tous, au service de chacun. Nous sommes confrontés à une vraie problématique économique de secteur qui est assez propre à la Ville de Lourdes. Tout le modèle va être revu et corrigé. Nous n'avons pas le choix.

Aujourd'hui, tous les acteurs locaux et territoriaux nous suivent. Ce qui permet à ce Plan construit sur les valeurs de l'espoir, l'espérance et la résilience, de voir le jour et de se mettre en route. Il faut juste être un peu patient. Les dix prochaines années vont voir l'arrivée de grands projets structurants aux retombées économiques importantes. L'investissement public dirigé vers les entreprises forme de l'emploi. Je me bats d'ailleurs pour que les clauses sociales soient doublées. Nous sommes très au fait des difficultés que connaît la ville et moi le premier. Même si je sais que certains projets vont mettre du temps à sortir de terre, je n'oublie pas la quotidienneté. C'est pour cette raison que j'ai demandé aux services de la Ville de travailler sur l'amélioration de notre cadre de vie, notre sécurité et notre vivre ensemble. Nous allons changer la Ville de Lourdes et ses conditions de vie et créer une nouvelle destinée au service de tous car Lourdes est plus qu'une ville.

Fraternellement,

Votre maire »
Thierry Lavit.



LE PAL, C'EST...

> CONSTRUIRE LA « DESTINATION LOURDES »

L'élaboration du plan d'avenir pour Lourdes a été lancée le 10 septembre 2021 à l'occasion d'une réunion, pilotée par le préfet des Hautes-Pyrénées et le vice-président du Conseil régional d'Occitanie. À l'issue de cette réunion, l'ensemble des acteurs ont été invités à faire des propositions et à rédiger des contributions. Sur cette base, le plan a été construit et validé par l'ensemble des partenaires qui ont, unanimement, souligné l'ambition portée par le document.

> REPENSER LOURDES EN 5 AXES

1 Conforter la position de leader de Lourdes sur le tourisme



- En faisant de Lourdes le cœur des Pyrénées.
- En confortant la place du tourisme spirituel.
- En attirant de nouveaux visiteurs.
- En affirmant l'identité lourdaise : terre fraternelle, terre d'accueil des plus fragiles, terre au croisement des cultures, Lourdes ville de Paix.
- En devenant un camp de base pour les activités nature et sportives.



A l'origine...

Lourdes a subi de plein fouet la crise sanitaire en enregistrant une baisse record de sa fréquentation touristique de l'ordre de 80 %. Lors de la visite officielle à Lourdes du Président de la République, le 16 juillet 2021, un dispositif financier spécial pour le développement de la Ville de Lourdes a été initié, à la demande du Maire, par le chef de l'État. Il s'agit du Plan Avenir

2 Faire de Lourdes la ville durable de demain

Dans une optique de développement durable, un vaste programme de réhabilitation de la ville de Lourdes qui souffre d'une image urbaine très dégradée, ainsi qu'une réflexion urbanistique d'ensemble, sont menés.



3 Donner à Lourdes les clés pour réussir sa transformation économique

Cet axe regroupe les actions visant à accompagner les acteurs économiques (notamment les hôteliers et les commerces d'objets de piété) dans leurs projets de transformation et d'adaptation à l'évolution de la destination, tout en favorisant l'émergence de nouvelles activités économiques.



176 M€

C'est la somme déjà octroyée aux différents acteurs économique du territoire...

Fonds de solidarité, Prêt Garanti par l'État, France Relance, avances remboursables, subventions, report ou exonération des charges sociales et fiscales, etc.

Lourdes (PAL) cofinancé par l'État, la Région (y compris les financements européens), le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Ville de Lourdes. Le 17 février 2022, le Premier ministre s'est déplacé à son tour à Lourdes pour officialiser le PAL.

UN PLAN AVENIR POUR LOURDES

4 Placer l'humain au 1^{er} rang

En se concentrant sur la situation des travailleurs saisonniers lourdais, en favorisant l'évolution vers l'annualisation de l'activité, et en mettant en place les dispositifs d'accompagnement adaptés, notamment dans le domaine du logement.



5 Créer les leviers nécessaires au succès de la destination

Lourdes doit mener une stratégie de diversification de son offre et travailler avec les partenaires sur l'amélioration de la desserte de la ville : en bus, par le train et en avion.



PAROLES DONNÉES !



"Il y a un avenir et vous pouvez compter sur moi"

« Vous pouvez compter sur moi pour vous aider et vous apporter l'action diplomatique et tous les canaux

nécessaires. [...] Ce moment du redémarrage suppose un travail très étroit et en confiance entre les socio-professionnels, les élus et les services de l'État. [...] Moi je pense que l'on peut faire de cette crise une formidable opportunité, parce que malgré tout sur le plan économique, je ne suis pas sûr que l'on avait pris tous les virages nécessaires. Il faut maintenant travailler sur les synergies pour la construction de l'avenir. Il y a évidemment le culturel, il doit y avoir le culturel, le patrimonial, le naturel et le sport ».

Emmanuel Macron, Président de la République, à Lourdes le 16 juillet 2021.



"Il ne s'agit plus de panser les plaies, il s'agit de renforcer notre pays."

« C'est un plan dense, c'est un plan aussi qui s'attaque à la situation urbaine dégradée, monsieur le maire de la ville de Lourdes, avec d'importantes rénovations qui seront entreprises, et une revitalisation de vos espaces commerciaux. [...] Il faut reconquérir, il faut renforcer. Il ne s'agit plus de panser les plaies, il s'agit de renforcer notre pays. [...] », Jean Castex, Premier ministre, à Lourdes pour la signature du PAL, le 17 février 2022.



"Pour un modèle qui place l'humain au cœur des préoccupations"

« Nous partageons tous une même ambition : tendre vers un modèle toujours plus diversifié et plus durable, qui place l'humain au cœur de ses préoccupations. Les moyens spécifiques permettront d'ici 2030 de faire de la destination Lourdes-Pyrénées, un lieu de visite exemplaire et incontournable du tourisme bleu-blanc-rouge ».

Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et chargé des Petites et Moyennes Entreprises.



100 M€

C'est la somme assignée au Plan Avenir Lourdes à partir de 2022 et pour les prochaines années.

Les 100 millions seront fléchés au fur et à mesure, sous la forme d'aides correspondant aux projets identifiés dans le PAL.

Le PAL est constitué de 100 actions au service de la transformation structurelle de la ville. 23 de ces actions sont à mettre en œuvre d'ici à 2025.

TOUS PARTENAIRES DU PAL



Un travail d'équipe mené entre la Ville de Lourdes et :

- l'État,
- la Région Occitanie,
- le Département des Hautes-Pyrénées,
- la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- les socioprofessionnels,
- le Sanctuaire.



UN PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES ENGAGÉES DÈS CETTE ANNÉE

Sur les 23 actions prioritaires du PAL, dont la réalisation est attendue pour 2025, plusieurs d'entre elles seront engagées en 2022. Elles font l'objet de financements actés avec les partenaires. Pour cette année, la Ville mobilise également un investissement important pour la quotidienneté des Lourdais.

LES PRIORITÉS DE 2022 : quelques exemples...



UN PLAN FAÇADES 2022 > 2025

1 M€

Améliorer le cadre de vie, requalifier l'espace urbain et rendre la Ville plus attractive. Action n°45 du PAL, le plan Façades engagé pour la période 2022 - 2025 se concentre, dans un premier temps, sur le périmètre situé des Halles à la place Marcadal. Le dispositif financier incitatif mis en place par la Ville invite les propriétaires privés à engager la rénovation de leurs façades et devantures commerciales. Le périmètre sera étendu par la suite.



RECONSTRUCTION DU PONT PEYRAMALE 2022 > 2025 + de 5 M€

Ce nouvel ouvrage d'art, sera le symbole du nouveau visage de Lourdes, unifiant les différentes parties de la ville. Le lancement des études et le concours d'architecte sont actés.



EMBELLIR LA VILLE & ENTREtenir LE PATRIMOINE

- Travaux sur les villas Rachel et Gazagne de l'Hôtel de Ville : 200 000 €.
- Au château, travaux au logis du gouverneur : 365 291 €.
- Eglise paroissiale : 880 264 € (dont 600 000 € sont pris en charge par les partenaires).
- Requalification du Chemin de Bernadette : 40 000 €.
- Eclairage du donjon du Château : 18 000 €.
- Travaux sur le portique du Pic de Jer (maçonnerie + structure) : 46 000 €.



AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS & SPORTIFS

- Climatisation de l'Espace Robert Hossein : 394 000 €.



- Travaux de sécurisation au Palais des sports : 253 357 €.
- Création d'un city park Lannedarré.



- Travaux sur les équipements sportifs : 100 000 € (enveloppe annuelle).



- Des espaces publics nettoyés et entretenus.



BUDGET 2022

CONFORT & CADRE DE VIE

- Renouvellement du mobilier urbain : 201 837 €.
- Refonte de la signalétique urbaine : 95 609 €.
- Pose de sanisettes (Château et église) : 157 662 €.



- Modules aires de jeux, désherbeurs, taille haies ... : 80 476 €.
- Entretien des réseaux de voirie.
- Remplacement du matériel roulant (balayeuse, camion-benne, ...) : 799 777 €.
- Achat et entretien de matériel de voirie (souffleurs, débroussailluses...) : 17 324 €.



FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

- Création d'un plateau avenue du Général Baron Maransin (voir aussi p. 15).
- Mise en place d'une enveloppe annuelle de 100 000 €.



VEILLER À LA SÉCURITÉ

- Raccordement de la vidéoprotection au commissariat : 105 135 €.
- Acquisition de matériel pour la Police municipale : 58 000 €.
- Horodateurs : 16 500 €.
- Défibrillateurs : 12 400 €.



COMPRENDRE & PROTÉGER LA NATURE

- Entretien du patrimoine vert, plantations : 142 592 €.
- Création d'une piste forestière : 506 570 €.



C'est aussi au programme

UN CENTRE DE CONGRÈS /AUDITORIUM 15 M€

Cet équipement structurant porté par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées permettra aussi bien l'accueil de congrès, que la réalisation de séminaires ou l'organisation d'événements culturels. Le projet comportera une forte ambition en termes de réalisation architecturale. La maîtrise d'œuvre sera engagée au dernier trimestre 2022 pour construire ce centre sur l'actuel bâtiment avant la fin 2025. Projet co-financé par les partenaires du PAL.

CRÉATION D'UN TIERS LIEU ET D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES 3,5 M€

Dans les bâtiments de l'ancien centre de dialyse, ce tiers lieu rassemblera l'ensemble des services et des espaces de rencontres nécessaires à l'innovation et à la création dans les domaines du sport, de la santé, du handicap et du tourisme par l'accueil de start-up innovantes. Dès cette année, un groupe de travail avec les acteurs du territoire s'est construit autour de la Ville de Lourdes et de l'Agence des Pyrénées. Ce projet est co-financé par les partenaires du PAL.

TRANSFORMER LE GUICHET UNIQUE SOCIAL EN MAISON DU TRAVAILLEUR SAISONNIER 25 000 €

L'objectif est de transformer le guichet unique social en « Maison du travailleur saisonnier », afin, notamment, de répondre aux trois problématiques principales rencontrées par les travailleurs saisonniers : le logement, l'accès à l'emploi et l'ouverture des droits.

Portée par L'UDAF, cette action permettra de favoriser la pluriactivité entre les stations de ski et la Ville de Lourdes.



UNE SITUATION FINANCIÈRE Saine et préservée



Ce qu'il faut retenir !

► **Stabilité de la fiscalité locale**

► **Non recours à l'emprunt en 2022**

La Ville met en oeuvre une véritable ingénierie de financement pour investir sans emprunter.

► **Maîtrise des dépenses réaffirmée**

Lourdes renforce sa vigilance quant aux hausses annoncées (fluides, carburants...).

► **Rationalisation des investissements courants**

Pour générer des économies de fonctionnement pérennes.

917 000 €

au service des plus démunis et des plus fragiles

- > aides et secours financiers aux personnes,
- > achat des colis destinés aux personnes âgées,
- > portage de repas à domicile, etc.



Le CCAS dispose d'un budget annexe



**OBJECTIF 2022
REMETTRE EN ÉTAT ET PÉRENNISER LE PATRIMOINE ET LES ESPACES PUBLICS**

La Ville décide d'attribuer une enveloppe spécifique dans des domaines bien précis et élabore un programme prévisionnel d'investissement (PPI).



Une nouvelle jeunesse pour le pont Maransin

En marge de la reconstruction du pont Peyramale dont le dossier de consultation est en cours, le pont Maransin bénéficie de travaux de remise en état. Outre les interventions techniques de rigueur, l'ouvrage profite d'un nettoyage adapté et recevra un nouveau garde-corps créé en harmonie avec le style de ce pont presque bicentenaire. Le pont Maransin va retrouver son lustre d'antan et contribuer à revaloriser le cadre de vie de tout un quartier.

Cette opération s'inscrit donc dans un programme global de prévention qui vise deux objectifs. Privilégier la sécurité des usagers et veiller à l'entretien du patrimoine historique. Achevé en 1838, l'ouvrage fait ainsi régulièrement l'objet de visites effectuées par des bureaux de contrôle. Les dernières études ayant mis au jour des défauts sur la structure, la ville de Lourdes a décidé de lancer un marché de maîtrise d'œuvre (18 000 € HT) et de travaux (153 040 € HT) pour permettre la remise en état du pont, situé avenue du Général Baron Maransin, à l'entrée nord de la ville. ■

Montant des travaux
170 000 € HT
(y compris maîtrise d'œuvre)



Cofinancement :
Etat - Ville de Lourdes.

AU PROGRAMME DES TRAVAUX

- Démolition de trottoirs.
- Dépose des bordures et des caniveaux préfabriqués.
- Rabotage et évacuation du revêtement de chaussée.
- Décaissement.
- Démolition et évacuation des dalles de passage piétons.
- Tablier béton armé et préparation des appuis.
- Étanchéité.
- Tranchées drainantes.
- Remblaiement (en grave non traitée).
- Pose de caniveaux préfabriqués.
- Pose de bordures de trottoirs.
- Revêtement de trottoirs.
- Revêtement de chaussée.
- Dépose, évacuation et pose d'un nouveau garde-corps.
- Rejointoiement maçonnerie.
- Enduit à la chaux.
- Hydro-nettoyage.

LES TRAVAUX SUR LE PORTIQUE DE L'ENTRÉE DU PIC DU JER SONT TERMINÉS !

La première phase des travaux avait consisté à réparer les piliers endommagés suite à un accident de la circulation. Cette opération a été réalisée ces dernières semaines par une société spécialisée dans la restauration de monuments et de bâtiments de cette facture.

Une entreprise lourdaise compétente en matière de métallerie/serrurerie, s'est chargée quant à elle de la mise en peinture par thermolaquage de la structure et de la pose du portique.

C'est maintenant chose faite... Le portique pose de nouveau fièrement à l'entrée du Pic du Jer. ■



© Service Communication - Ville de Lourdes



1



2



3



Christian Prudhomme à Lourdes pour présenter l'étape du 21 juillet !

Avant le passage du Tour de France dans les Hautes-Pyrénées, Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France, s'est rendu à Lourdes et sur plusieurs autres sites du département, lundi 16 mai, pour présenter les trois étapes qui traversent le territoire cet été. Il était accompagné de Michel Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

« Cette étape, nous la devons au président du Conseil départemental qui, à ma demande, avait promis de tout faire pour nous, à un moment très difficile pour Lourdes. Nous la devons aussi à Christian Prudhomme qui a été à l'écoute et nous a donné l'étape. Le vélo est un enjeu fon-

« C'est une grande joie de procéder au lancement du Tour qui a choisi Lourdes comme ville départ de la 18^e étape. »

Christian Prudhomme



damental pour notre territoire qui a tant besoin de diversifier son offre. Merci à tous les deux et à tous les partenaires engagés à nos côtés, et enfin, à Marie Etcheverry, conseillère déléguée à l'événementiel de la Ville de Lourdes et vice-présidente de l'Office de Tourisme de Lourdes. Aujourd'hui, notre ville est fière de pouvoir accueillir cet événement gratuit et ouvert à tous. Seulement 3 villes accueilleront un

Fan Park pour cette édition 2022 du Tour de France : Copenhague, Saint-Etienne et Lourdes. Notre Fan Park sera situé au Jardin des Tilleuls les 20 et 21 juillet.

Il proposera des animations gratuites autour de la thématique du vélo et permettra de suivre le Tour de France en direct grâce à un écran géant », a annoncé le Maire. ■

Lourdes reçoit le label « Ville à Vélo du Tour de France » !

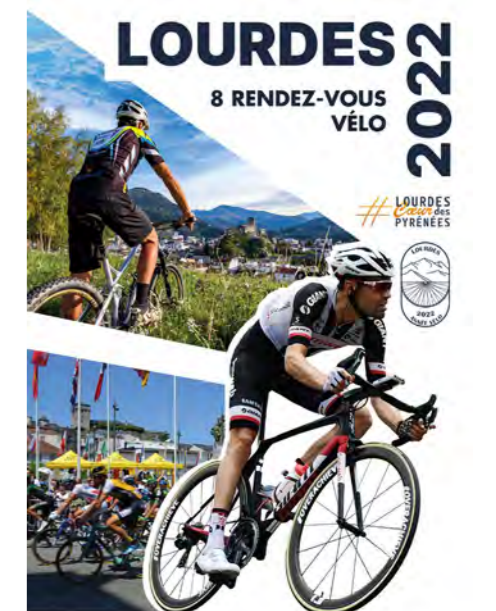
Les résultats de la deuxième édition du label « Ville à Vélo du Tour de France » sont tombés le 11 mai 2022. La Ville de Lourdes a obtenu : 1 vélo. Ce niveau de label récompense les collectivités ayant démontré une volonté de promouvoir la pratique du vélo, toutes catégories confondues : sport, loisirs, usage quotidien.

« C'est un formidable encouragement à poursuivre nos actions en faveur de l'usage du vélo, sous toutes ses formes. Sport, loisirs, ou moyen de transport quotidien. Je remercie les agents des services municipaux qui se sont mobilisés autour de ce dossier. Je n'oublie pas non plus tout les partenaires du territoire investis à nos côtés. Favoriser et faciliter l'usage du vélo, pour le loisir mais aussi pour la santé, c'est primordial. Ce label sonne comme une reconnaissance. Il souligne l'engagement de la ville en faveur de la mobilité à vélo et met la lumière sur les actions concrètes, déjà engagées et celles à venir, au niveau des aménagements de voiries, des équipements, du mo-



« Nous sommes très fiers car il s'agit d'un label, et non d'un classement. »

bilier urbain... Un travail à long terme mené de concert avec nos partenaires, le département des Hautes Pyrénées et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, qui œuvrent à nos côtés », se réjouit le Maire, Thierry Lavit. ■





#RÉTROSPECTIVE



30 ans de jumelage entre Lourdes-Czeszochowa

19 - 22 MAI



A l'occasion du 30^e anniversaire du jumelage de Lourdes et Czeszochowa et durant 4 jours, du 19 au 22 mai, une délégation polonaise, dont le maire de Czeszochowa, Krzysztof Matyjaszczyk, et l'ancien maire qui avait signé le jumelage, Tadeusz Wrona, ont été reçus par la Ville de Lourdes représentée par le maire, Thierry Lavit, les élus, et l'ancien maire de Lourdes, M. Jean-Pierre Artiganave.

Le premier temps fort de cette rencontre a concerné l'accueil protocolaire au Château fort - Musée pyrénéen, le vendredi 20 mai, durant lequel la présidente de l'association l'Etoile Bleue qui œuvre pour le jumelage, Suzanne Lacroix, a prononcé le premier discours, suivie de Tadeusz Wrona, de Krzysztof Matyjaszczyk et de Thierry Lavit. Après la remise des cadeaux aux délégations et une démonstration des danseurs folkloriques polonais, un vin d'honneur a été offert sur l'esplanade des Chevaliers.

Le samedi 21 mai, les festivités ont continué au Palais des Congrès avec, entre autres, la diffusion d'un diaporama rétrospectif des 30 ans de jumelage, des remises de médailles à Mme Landes et à M. Landes, à titre posthume, ancien président de l'Etoile Bleue, et le vernissage de l'exposition du photographe Christophe Cieslar accompagnée des images de Czeszochowa, sélectionnées suite à un concours photo international. Après un apéritif dans les jardins du Palais des Congrès, les animations se sont poursuivies avec des danses proposées par des associations lourdaises (Atelier Nadine Caubet Larfigue, Eidolon et Maison du Monde) et se sont terminées avec un magnifique spectacle de danse folklorique avec les danseurs de la troupe de Czeszochowa.

Dimanche 22 mai, la délégation polonaise a clôturé son séjour par une messe en polonais à la Grotte et une visite privée du Sanctuaire. ■

Lourdes et Nevers : un jumelage et une coopération à long terme

Réunir la ville de Lourdes et la ville de Nevers par le biais d'un jumelage, et respecter la volonté de Bernadette Soubirous de reposer à Nevers... tel était le projet initial de l'équipe municipale.

Le jumelage de la commune de Nevers avec la commune de Lourdes a donc été décidé par délibérations du Conseil municipal de chaque commune.

En novembre dernier, le jumelage officialisé a permis de concrétiser les liens forts

qui unissent les deux villes. De villes sœurs, Lourdes et Nevers sont devenues villes jumelles, à jamais inséparables, tournées vers un avenir commun, avec pour objectif de développer ensemble des projets culturels, sportifs, éducatifs, éco-responsables et économiques pour le bien-être des administrés. Début avril, une délégation conduite par le Maire et Sébastien Puzska, délégué au développement économique et aux relations internationales, s'est rendue à Nevers pour étudier la coopération envisagée dans plusieurs domaines, en plaçant Bernadette Soubirous au centre des réflexions, dans le domaine touristique. Le travail autour du chemin de Bernadette est l'une des actions prioritaires du Plan Avenir Lourdes. Dans la cité mariale, la volonté est de créer un unique chemin, « plus lisible ». La première idée serait de le prolonger à Nevers, pour mieux lier les deux villes,

avec un mobilier urbain commun. Un rallye vélo, sportif ou une idée de chemin de Saint-Jacques pour relier les deux villes sont également à l'étude.

Un parcours en 3D et une fête commune envisagés

Au chapitre des innovations à mettre en place, la 3D. À Lourdes, cela pourrait être la découverte de la cité mariale à l'époque à laquelle vivait Bernadette en restituant son environnement et sa vie quotidienne.

Un projet de fête commune est également évoqué dont la date se situerait autour de la Sainte-Bernadette, le 18 février.

Les deux communes ont également à cœur de travailler sur les liaisons ferroviaires et aériennes pour faciliter les déplacements entre elles et rapprocher leurs clubs sportifs comme le rugby, le VTT, etc.

Enfin, les deux villes examinent la création d'un sommet international d'innovation, d'autant que Lourdes souhaite en parallèle accueillir des entreprises innovantes dans plusieurs domaines (tourisme, handicap, laine...).

A suivre très prochainement. ■



Le Pape François accorde une audience au Maire de Lourdes

Thierry Lavit, pour son premier déplacement officiel à l'étranger, s'est rendu à Rome le 18 mars pour rencontrer le Pape François. Lors de cette audience privée, le Maire de Lourdes, accompagné du Premier Adjoint Philippe Hernandez, a présenté au Saint Père une invitation officielle pour venir à Lourdes.

Depuis la pandémie de la COVID-19, et la crise inédite qui a touché la Ville, Thierry Lavit souhaite redonner à la cité mariale toute sa dimension fraternelle, pour qu'elle redevienne véritablement une ville de Paix et de Fraternité ; en s'appuyant notamment sur le discours inter-religieux.

Les JMJ en 2025 ?

Lourdes, ville de Paix et de Fraternité intègre un projet de territoire « Lourdes Cœur des Pyrénées ». Ce projet s'inscrit dans un contexte de crise mondiale qui positionne naturellement Lourdes comme la ville de l'espoir, de l'espérance et de la résilience. Tout en conservant son histoire liée à la vie de Bernadette Soubirous, sainte Bernadette, Lourdes doit écrire une nouvelle page tout en préservant son ADN, celui de la ville spirituelle tournée résolument vers la jeunesse et mettant en exergue le lien intergénérationnel. Dans un monde en transition, où nos jeunes sont en manque de repères, le Maire de Lourdes a fait savoir à Sa Sainteté que la cité mariale était prête à accueillir à Lourdes, les Journées Mondiales de la Jeunesse dès 2025.

Pour la création de la Journée mondiale des Aidants

La cité mariale est historiquement tournée vers l'Humain avec l'expérience vécue à Lourdes par les pèlerins, les visiteurs, les malades, les personnes en situation de handicap et les aidants.

Lourdes est une véritable terre d'accueil. C'est fort de cette expérience, que Sa Sainteté le pape Jean Paul II avait décidé, après sa venue à Lourdes, de créer la journée internationale des malades, le 11 février. Le Maire de Lourdes, soignant de profession, a naturellement proposé à Sa Sainteté de créer la journée mondiale des aidants.

Le Maire a également profité de cette audience pour échanger sur l'actualité internationale, en faisant état de la mobilisation des élus et des citoyens lourdaises qui font preuve, depuis le début du conflit en Ukraine, d'humanité et de générosité.

Thierry Lavit a indiqué à Sa Sainteté que les dialogues interreligieux devaient être renoués avec l'organisation de rencontres internationales pour la Paix qui pourraient être organisées à Lourdes.

Parmi les grands projets structurants portés par la municipalité, Thierry Lavit, a indiqué à



Sa Sainteté que la construction d'un nouveau pont pour traverser le gave de Pau fait partie des enjeux majeurs de la cité mariale. Ce pont est l'outil de connexion entre le Sanctuaire et la ville historique, aussi le Maire de Lourdes a-t-il demandé à Sa Sainteté l'autorisation de dénommer cet ouvrage « Pont Pape François » en y apposant l'empreinte de sa main.

Tel le guide espéré, la cité mariale attend le Pape François, car « Lourdes est plus qu'une ville » ! ■

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



24 AVRIL

Dimanche 24 avril : cérémonie commémorative pour la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.



Vendredi 27 mai, à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, s'est déroulée une cérémonie commémorative devant la stèle du Général de Gaulle, avenue du Maréchal Foch.



Dimanche 8 mai : cérémonie commémorative du 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Aux côtés du maire, des élus et personnalités locales et des associations patriotiques, le public a répondu présent à ce rendez-vous important pour le devoir de mémoire.

Après les discours, cinq dépôts de gerbes ont été effectués par : Mme Madeleine Navarro, présidente du Souvenir Français, M. Jean-Georges Crabarie, Conseiller délégué aux Anciens Combattants, les Conseillers départementaux : Mme Evelyne Laborde et Mme Marie Plane, la Députée Jeanine Dubié et M. Didier Carponcin, Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost.



8 MAI



Après la minute de silence et La Marseillaise, un lâcher de pigeons par l'Entente Colombophile a eu lieu. La présence exceptionnelle du Piquet d'Honneur à Lourdes, sous le commandement du commandant Petitfils du 35^e RAP, représentant du délégué militaire départemental, a été fort appréciée. La cérémonie a été clôturée par le vin d'honneur au Palais des congrès.



VERS UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Le Maire accueille le PDG de la SNCF en gare de Lourdes

Jean-Pierre Farandou, président directeur général de la SNCF, est arrivé en gare de Lourdes, jeudi 12 mai, par le train de nuit de 7 h 43, le Pyrénéen. Ce nouveau train de nuit qui relie la Ville de Lourdes à Paris, et anciennement appelé la Palombe Bleue, a été remis en service en décembre 2021. Accompagné d'une délégation composée des représentants SNCF Réseau, Intercités SNCF Voyageurs, TER Occitanie SNCF Voyageurs, M. Farandou était attendu par le Maire Thierry Lavit pour échanger autour de la dynamique ferroviaire et de ses enjeux locaux.

Le Maire et Cécile Prévost, adjointe en charge de la transition écologique et du cadre de vie, ont invité l'assemblée à se réunir autour d'un petit déjeuner de travail pour échanger sur l'action 96 du Plan Avenir Lourdes qui concerne la mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité. ■



L'AGGLOMÉRATION VOUS AIDE À FINANCER VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE



Vous êtes intéressé (e) par l'acquisition d'un vélo à assistance électrique mais votre budget vous freine dans votre achat... Bonne nouvelle : la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) vous propose une aide à l'achat de vélos à assistance électrique et vélos cargos d'un montant de 200 €. Votée en conseil communautaire le 31

mars 2022 dans le cadre du schéma directeur vélo adopté par l'agglomération, cette mesure s'adresse à tous les habitants de la CATLP, sans condition de ressources. Pour bénéficier de cette aide, il suffit de compléter le formulaire disponible sur le site internet de la CATLP et de joindre les pièces justificatives (facture d'achat du vélo, certificat d'homologation,...).

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. 250 dossiers pourront être pris en charge.

RENSEIGNEMENTS :

- agglo-trlp.fr/
- laregion.fr/ecochequemobilite
- economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

CE COMPOSTEUR VA ÊTRE DÉPLACÉ ET RENOUVÉLÉ PROCHAINEMENT.

Le composteur, un petit pas pour l'environnement et un grand merci à la nature à laquelle nous rendons un peu de ce qu'elle nous a donné ! Les nouveaux aménagements du parvis de la mairie et la modification de la gestion du compost, conduisent la Ville de Lourdes à déplacer l'appareillage actuel. Un compostage 3 bacs va être proposé très prochainement.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE — DE LA PAROLE AUX ACTES

Viens on sème



Samedi 30 avril s'est déroulée la première édition de « Viens, on sème » organisée par les services Transition écologique et Espaces verts de la ville de Lourdes en partenariat avec l'association Grain de Sénévé au jardin des Tilleuls. Cette opération consiste à distribuer gratuitement un mélange de graines aux citoyens lourdais. Chacun est invité à les répandre dans son espace privé, son balcon ou devant sa maison et ainsi participer à l'amélioration du cadre de vie commun.

Pour les Lourdais ne disposant pas d'extérieur mais souhaitant fleurir leurs fenêtres, des pots ainsi que de la terre leur ont été proposés. ■

Les apiculteurs séduits par les ruches du Château



Vendredi 20 mai aux ruches du Château fort de Lourdes, s'est déroulée la Journée mondiale des abeilles durant laquelle des apiculteurs ont pu participer à la visite du rucher et échanger sur l'activité apicole.

« Nous avons reçu 11 participants, venus essentiellement des Vallées des Gaves, mais aussi de Tarbes, Arrens ou de Villecomtal dans le Gers ! Nous avons présenté le rucher puis échangé tous ensemble. Chacun a pu poser ses questions, comme par exemple comment lutter contre le frelon asiatique, ou comment gérer l'essaimage... C'était une première et les participants nous ont demandé de renouveler l'opération ! », se réjouit l'agent du service Transition Écologique et Cadre de Vie, chargé, entre autres, du rucher. ■

LE FAUCHAGE RAISONNÉ ET LA TRANSHUMANCE : des pratiques écologiques de bon sens !

Lundi 23 mai, le maire et Cécile Prévost, adjointe en charge de la transition écologique et du cadre de vie, ont donné une conférence de presse pour expliquer la décision municipale d'autoriser la transhumance. L'occasion également de faire le point sur le fauchage raisonné qui guide désormais les actions de la Ville de Lourdes en matière d'entretien des espaces publics.

« La Ville de Lourdes a construit un Plan Avenir Lourdes qui érige le cadre de vie au rang des priorités. La volonté municipale est d'aborder l'écologie de manière frontale et de la décliner de façon transversale afin d'avancer et de nous inscrire dans une action durable. L'éco-pâturage et le fauchage raisonné vont de pair. L'animal remplace la machine. En consommant moins de carburant, en réduisant les coûts d'entretien des matériels mécaniques, en abandonnant peu à peu les produits phytosanitaires, en économisant l'eau, en végétalisant, nous faisons le pari de l'avenir, c'est certain, mais surtout celui du bon sens ! », a résumé le Maire Thierry Lavit en introduction.

Les brebis vont retrouver les estives



Mercredi 25 mai, dès 6 h, le troupeau de 110 brebis et 10 chèvres, a pris le départ depuis le Jardin du Baratchélé vers de nouveaux pâturages... La transhumance, encadrée par les agents de la Police municipale et du service de Propreté urbaine, a cheminé pendant plus d'une heure dans les rues de Lourdes.

Un réveil matinal insolite pour les Lourdais qui s'étaient levés pour assister au spectacle.

Le tracé et le temps impartis ont été respectés grâce au savoir-faire et au professionnalisme des éleveurs. ■



Porter un nouveau regard sur l'herbe en ville

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien du domaine public qui, en respectant la biodiversité des milieux, permet de limiter la hauteur de coupe, les interventions au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers, repousser le débroussaillage à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivantes dans ces milieux.

Ces techniques permettent également de réaliser des économies (usure et entretien du matériel, consommation de carburant

et de limiter les arrosages. Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire à un manque d'entretien. Mais l'image d'un « terrain propre » ne doit plus être synonyme de végétation rasée. Les espaces verts comme les bords de route sont de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats et l'écosystème. ■

À PROPOS

Depuis août 2021, la municipalité de Lourdes met à disposition des éleveurs, gratuitement, les espaces verts de la ville pour leurs troupeaux.

L'éco-pâturage consiste à proposer aux agriculteurs du pays des espaces verts habituellement fauchés par les services de la Ville. Le pastoralisme participe également à préserver un patrimoine rural en milieu urbain.

Au cours de cette année les caprins ont transhumé de la Ferme Baloum à la Villa Fialho en passant par le Jardin du Baratchélé et le Château fort pour pâturer, en attendant de retrouver les estives.





Action n° 37 du Plan Avenir Lourdes >
Rénover les trois places centrales :
Marcadal, Champ commun et Peyramale

POUR VOTRE CADRE DE VIE...

L'aménagement de la phase 1 de la place Marcadal touche à sa fin

Piétonisation de la place, installation d'un nouveau mobilier urbain, réparation, étanchéité et remise en eau de la fontaine, sécurisation du parcours piéton, marquage au sol...
Les travaux ont été effectués en régie par les équipes de la ville.
Quelques finitions restent à opérer cet été.

Réalisation : 1^{er} semestre 2022
Montant des travaux :
40 000 € HT de fournitures.



...LA VILLE DE LOURDES INVESTIT

Au service du patrimoine : les agents redonnent un coup d'éclat au centre-ville

La place Marcadal, le pont Maransin, ces opérations d'envergure s'accompagnent chaque jour de programmes beaucoup plus ciblés et peut être moins visibles qui n'ont qu'un objectif : embellir Lourdes. Depuis la mi-avril, les agents des services municipaux s'occupent, à tour de rôle, de redonner son lustre au patrimoine local, comme la rue du Bourg, le Palais des congrès, les villas de l'hôtel de ville et ses proches alentours... Les parvis ont ainsi été nettoyés au jet à haute pression, tout comme la grande arche qui a aussi bénéficié d'une mise en peinture. Prochaine étape, la réalisation, à la peinture, de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » effectuée par le peintre des services techniques municipaux. Le travail de nettoyage et de mise en valeur du patrimoine lourdaise va se poursuivre tout au long des prochaines semaines en ville selon un calendrier établi en fonction des missions quotidiennes prioritaires de chaque service. ■



Rénovation du parking de la place des Pyrénées



QUOI DE NEUF ?

- Le parking compte 58 places au lieu de 48.
- 1 place réservée aux personnes à mobilité réduite a été créée.
- 12 emplacements vélo et 10 places moto ont également été réalisées.

Coût global de l'opération :
55 000 € TTC.
Réalisation :
avril et mai 2022.

- Reprise des entourages d'arbres avec des bordures neuves.
- Reprise d'une partie du revêtement du parking en enrobé neuf ou en bicouche.
- Traçage de la signalisation.

Création d'un plateau avenue du Général Baron Maransin

Faire ralentir les véhicules et faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Outre les travaux de remise en état du pont Maransin, la Ville de Lourdes, comme elle s'y est engagée, met en place un plan d'actions en faveur de l'accessibilité. Un plateau traversant de 18 mètres est prévu avenue du Général Baron Maransin pour relier le tiers lieu Amassa au square du Souvenir français. Dessiner Lourdes, c'est avant tout repenser un schéma d'accessibilité de la Ville, et élaborer un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

Ces travaux qui s'intègrent dans le projet de labellisation « Destination pour tous », sont réalisés par les services techniques municipaux et une entreprise spécialisée. ■



Montant des travaux
16 000 € TTC

Inauguration de la Boutique des Pyrénées



Jeudi 7 avril, le Maire Thierry Lavit et Julien Lemaître, Conseiller municipal délégué aux commerces, halles et marchés, à la communication et au numérique, accompagnés des élus, ont inauguré la Boutique des Pyrénées.

Située au 3 rue de la Halle, cette boutique a ouvert ses portes le 1^{er} avril. Ce projet est un véritable partenariat entre la Ville de Lourdes, le service commerce et les artisans qui ont souhaité "se tester" pour vendre leurs

produits en boutique. Suite aux deux projets réussis des boutiques éphémères de Noël portés par la collectivité ces deux dernières années, plusieurs artisans pyrénéens ont remarqué le dynamisme de la politique commerciale de la ville et affiché leur volonté d'essayer le marché lourdaise pour s'y installer à terme. L'objectif de la Ville ? Redynamiser le commerce de proximité, favoriser la consommation, promouvoir l'attractivité des commerçants et artisans locaux.

Le service commerce c'est :

- 56 commerces soutenus par la Ville depuis 2020 !
- Orienter, conseiller, accompagner dans les projets et leur financement font partie des priorités du service Commerce de la Ville de Lourdes pour favoriser l'attractivité économique et commerciale du territoire. C'est ainsi que depuis 2020, pas moins de 56 commerçants ont été épaulés, certains ayant pu bénéficier d'une partie des subventions et fonds dédiés (OCMU - Opération Collective en Milieu Urbain) aujourd'hui tous utilisés.

Le service Commerce travaille désormais à

la mise en place de l'action 66 du PAL (Plan Avenir Lourdes), qui consiste à structurer une véritable cellule d'aide aux commerçants, afin qu'elle soit opérationnelle le plus rapidement possible.

- La mise en place de :
 - bornes tactiles qui relaient l'information touristique et commerciale,
 - une bagagerie connectée devant l'Office de Tourisme,
 - la MarketPlace : shoppingville-lourdes.fr

Contacts : service Commerce, place Peyramale
Tél. : 05 62 42 02 06

mail : conomie.commerce@ville-lourdes.fr

Nouveau ! La permanence des élus



Un nouveau service, créé pour répondre aux attentes des Lourdais de façon très concrète en se mettant directement à leur écoute a vu le jour. Il s'agit d'une permanence des élus, proposée, depuis le 20 mai, un vendredi par mois, de 9 h à 12 h. A chacune de ces séances, un maire-adjoint reçoit les Lourdaises et les Lourdais, sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville. « Cette permanence du vendredi constitue une première étape. Présents et attentifs, nous devons nous mettre en capacité d'entendre pour comprendre ce que les Lourdais ont à nous dire. Cette perspective doit aussi nous donner les moyens de répondre au plus près des besoins exprimés. C'est le cap et nous allons le décliner au fil des mois qui viennent », explique le Maire, Thierry Lavit. ■

► **Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous.**
Tél. : 05 62 94 65 65. Mail : cabinet@ville-lourdes.fr.
Sur place : 2 rue de l'Hôtel de Ville.

► **Prochaines permanences :**
22 juillet - 5 août - 23 septembre - 14 octobre - 18 novembre - 9 décembre.

Voyage seniors du CCAS

Fort de son succès, le CCAS de la Ville de Lourdes en partenariat avec l'ANCV seniors en vacances, organise un voyage du 1^{er} au 8 octobre 2022 en Ardèche.

Seront prioritaires les personnes :

- Seules de + de 60 ans ;
- ou en situation de handicap de + de 55 ans avec possibilité d'être accompagnées par un aidant. Le séjour comprend des excursions à la journée ou demi-journée, à travers des visites, activités manuelles (cuisine, confection d'objets, etc.), de plein air et sportives pour certains.

Inscriptions jusqu'au 15 juillet et renseignements auprès du CCAS
22 avenue Maréchal Joffre - 05 62 42 54 08.

Limité à 50 places, les personnes remplissant les critères seront retenues par ordre d'inscription. ■



Collecte des encombrants : pensez-y !

Vous avez des encombrants que vous ne pouvez pas apporter à la déchetterie ? Contactez le SYMAT qui organise une collecte gratuite des encombrants à Lourdes le premier mercredi du mois. **Pour en bénéficier, appelez numéro vert gratuit : 0800 770 065**
L'inscription auprès du SYMAT est obligatoire, sinon cela s'appelle du dépôt sauvage.



SYMAT : La taxe incitative entre en vigueur jeudi 1^{er} septembre

Lourdes était la dernière commune de l'antenne sud du SYMAT à ne pas bénéficier de la taxe incitative. A compter du jeudi 1^{er} septembre il faudra utiliser le badge remis par le SYMAT pour ouvrir les colonnes à ordures ménagères collectives et la collecte des bacs individuels verts sera comptabilisée. Cette mesure intervient au

moment où la hausse des carburants et des taxes générales atteignent des sommets et impactent les coûts de collecte et de traitement. La taxe incitative n'est pas une mesure injuste, ce pourrait même être le contraire. Chacun paie pour ses ordures ménagères. En triant sérieusement, on fait du bien à la planète et on maîtrise sa facture.

Les explications du SYMAT

"Dans le but d'inciter les usagers à diminuer le volume de déchets ménagers, un nouveau mode de calcul de votre actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est mis en place en y intégrant une part incitative. Cette part vise à susciter une prise de conscience du coût du service public des déchets et de notre capacité à influencer directement sur la maîtrise de ce coût par un comportement écoresponsable.

À partir du jeudi 1^{er} septembre 2022, le contrôle d'accès pour les colonnes d'ordures ménagères présentes sur la ville de Lourdes sera mis en service. Dès cette date, les ouvertures de colonnes ne seront désormais possibles qu'avec le badge remis par le SYMAT et seront ainsi réellement comptabilisées puis répercutées directement sur la facturation de 2023 via la taxe foncière. La Taxe Incitative n'est pas une taxe supplémentaire mais un changement du mode de calcul de l'existante.

Les dépôts d'emballages, de papiers et de verre dans les colonnes de tri sélectif et de verre ne seront pas pris en compte pour le calcul de la part incitative et resteront en libre accès. Le SYMAT tient à rappeler que les dépôts sauvages, que ce soit au pied des colonnes ou dans la nature, sont strictement interdits. En plus de dégrader le cadre de vie et de vous exposer à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ces comportements inciviques ont un impact sur le fonctionnement du service de la propreté de votre ville qui doit traiter l'enlèvement de ces dépôts."

Comment est calculée la taxe incitative ?

"Elle se décompose en 2 parties et est toujours incluse dans la Taxe Foncière :

- Une part fixe calculée en fonction de la valeur locative de votre logement définie par les services fiscaux et en fonction du taux voté chaque année par les élus de l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées. Cette part correspond à votre TEOM actuelle diminuée et contribue au fonctionnement général du service (collectes, tri, déchèteries, achat et entretien des bacs ou des colonnes...).
- Une part incitative calculée en fonction du nombre de fois où vous présenterez votre bac d'ordures ménagères à la collecte et selon son volume ou bien en fonction du nombre d'ouvertures de la colonne d'ordures ménagères avec votre badge. Cette part variable permet de couvrir le coût du traitement des ordures ménagères que vous produisez."

Les dépôts dans les colonnes destinées au tri sélectif et au verre ne sont pas pris en compte pour le calcul de cette part variable.

Pourquoi instaurer la taxe incitative ?

"Les ordures ménagères coûtent cher à la collectivité et vont être de plus en plus onéreuses, notamment via l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale aux Activités Polluantes). La loi prévoit une grosse augmentation de cette taxe appliquée sur chaque tonne produite afin d'impulser des politiques volontaristes de changement. Les ordures ménagères représentent 50 % du prix de notre facture déchets. Chaque tonne en moins est un gain." ■

Si vous n'avez pas reçu votre badge, ou si vous avez des questions contactez le SYMAT au : 0 800 77 00 65 (n° gratuit)



Lourdes Ma Ville N° 11
Magazine municipal trimestriel de la Ville de Lourdes

Directeur de la publication : Thierry Lavit
Directeur de la rédaction : Laurent Jubier
Rédactrice en chef : Christine Martin
Rédaction-photos : Pascale Chat - Jean-Baptiste Latour - Léo Marque - Pierre Artou.
Rédaction, illustrations et mise en page : service Communication de la Ville de Lourdes.

Contacts : service-communication@ville-lourdes.fr
Tél. : 05 62 42 54 07.

Impression : Conseil Imprime Group



Lourdes Ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable.
À jeter dans le conteneur adapté.

Dépôt légal : juin 2022.
ISSN : en cours.

Retrouvez-nous sur : @Villedelourdes www.lourdes.fr

Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.

Expression libre

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle

ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

« Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises, chers Lourdais,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous adressons à vous au travers de ces pages que vous avez attendues si longtemps.

La volonté qui nous anime de vous servir chaque jour, nous pousse à une constante remise en question.

Être à l'écoute, savoir entendre, se mettre en position de comprendre... c'est bien là que se trouve le terreau d'une action municipale réussie. Nous nous y employons, de notre mieux, avec le souci permanent de toujours faire mieux.

C'est là notre devoir, notre promesse et notre seule ambition.

Et pour y parvenir, nous sommes au travail à 200 % depuis maintenant presque deux ans. L'énergie déployée, et il en faut, a permis de faire face aux immenses difficultés qui se sont dressées devant nous tous au cours de ces mois pénibles qui ont eu pour conséquences les situations que l'on connaît.

Le plus simple aurait été de baisser les bras

ou, plus communément, de regarder le futur avec la nostalgie de ceux qui ne croient plus en l'avenir et qui critiquent le présent. Ceux-là même qui n'ont d'autres solutions que de reprocher aux autres ce qu'ils ne réussissent pas à accomplir eux-mêmes ! Assurément, nous ne sommes pas faits de ce bois-là !

La situation était déjà compliquée lorsque nous nous sommes engagés. C'est conscients des réalités et animés par l'Environnement que nous nous sommes battus et que nous continuons à agir avec passion.

Lourdes est belle. Lourdes est forte. Lourdes dispose d'un potentiel exceptionnel ! Il était de notre devoir de le mettre en lumière et de se poser les bonnes questions pour le développer et l'expliquer. En affichant notre capacité à relever les défis.

C'est ce qui a conduit au Plan Avenir Lourdes. Notre seule chance de nous en sortir. Dignement, et avec les soutiens sérieux que tant nous enivrent.

Les premières actions sont aujourd'hui en-

gagées. Les premiers effets voient le jour au détour des rues. Les premiers changements interviennent.

Beaucoup l'ont remarqué. C'est pourquoi, il nous semble aujourd'hui nécessaire de relancer ce journal municipal, gratuit et distribué en boîte à lettres à l'ensemble des Lourdais.

Être proches de vous, dans la rue, au marché, lors de nos rencontres festives, au cours des manifestations... créer une permanence des élus n'est pas suffisant.

Il nous fallait penser à celles et ceux qui ne peuvent se déplacer et qui pourtant ont eux aussi le droit de s'informer et de communiquer.

En toute fraternité.

Thierry Lavit et la liste « Lourdes plus qu'une ville ».

« Unis et Rassemblés pour Lourdes »

Chères Lourdaises, chers Lourdais,

Lourdes a subi diverses crises. Notre chère ville est forte. Elle sortira de ce marasme grâce à vous tous.

Dans un contexte national et international difficile, vous pouvez compter sur notre engagement dans une opposition constructive, dans un souci d'apaisement et dans le respect de valeurs essentielles. Nous voulons rassembler dans le consensus en restant loyaux envers ce que nous avons toujours défendu. Nous continuerons à œuvrer pour les causes justes et utiles.

Merci à vous qui nous soutenez au quotidien, au détour de nos rencontres et vous tous qui nous faites confiance.

S.PERETTO JP.GARUET S.LACOSTE J.POQUE

« En Action pour Lourdes »

En action pour Lourdes de manière constructive, transparente et assidue depuis notre élection en 2020, nous avons proposé 40 solutions concrètes et utiles en conseil municipal à Lourdes dont 21 ont déjà été appliquées par la majorité municipale et 2 par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Les Lourdaises et les Lourdais peuvent les découvrir en détail et nous suivre sur :

<https://www.facebook.com/enactionpourelourdes>

Nous restons à leur écoute et à leur disposition : assouereparga@orange.fr

Marie-Christine Assouère et Marie-Laure Pargala

LOISIRS

JUIN

MARDI 21



à partir de 18 h :

FÊTE DE LA MUSIQUE

Programme complet sur www.lourdes.fr

MERCREDI 22 ► MARDI 28

REGARD PASSÉ, REGARDS PRÉSENTS

Exposition de photographies organisée à l'initiative des jeunes de l'espace Vie citoyenne-Jeunesse, en partenariat avec le Musée pyrénéen et Isabelle Tirador, photographe.

PALAIS DES CONGRÈS
Entrée libre - Exposition ouverte du ...au ... de h à ... h

SAMEDI 25 - DIMANCHE 26

PÈLERINAGE DES MOTARDS

Village des motards
JARDIN DES TILLEULS
Programme complet sur : facebook.com/pelerinagedesmotardsdelourdes/

SAMEDI 25

ANIMATIONS MUSICALES organisées dans le cadre de la Fête de la Musique

10 h 30 : *La boîte à comptines*

avec la compagnie *les Nez-Bulleuses*.

Public : 1 - 4 ans

A partir de 15 h : *Showcases* avec *Thibaut Dasté* alias *Minstrel*, concert à 17 h.

MÉDIATHÈQUE

JUILLET

VEN 1^{er} ► DIM 03

FÊTES DE LOURDES

Bal guinguette, concerts,



fanfare, après-midi récréative, toro de fuego, casetas...

Programme complet sur www.lourdes.fr

VEN 1^{er} ► DIM 10

FÊTE FORAINE

PLACE CAPDEVIELLE

LUNDI 04

L'OFFRANDE MUSICALE

18 h 30 : *Conférence* : l'invention de l'orchestre, par *Dorian Astor*, Philosophe.

20 h 30 : *Concert* avec *Renaud Capuçon* et *l'Orchestre du Capitole de Toulouse*

SALLE PADRE PIO - CITÉ SAINT-PIERRE

18 h 30 : *Nocturne Cycliste*

organisée par *Lourdes Pyrénées Cyclisme*

DÉPART DU PALAIS DES CONGRÈS

VENDREDI 08

FESTIVAL PARTIR EN LIVRE

SOIRÉE D'OUVERTURE

18 h 30 : *Fresque* avec *Elodie Coudray*, en direct et en musique.

LICE DU CHÂTEAU FORT

SAMEDI 09 ► DIMANCHE 10

FESTIVAL PARTIR EN LIVRE

09 h 30 - 19 h : Animations et ateliers autour du livre jeunesse, parcours-jeu, expo, contes...

► SAMEDI 09
20 h 30 : *Tristan et Yseult*, spectacle

Contact : 05 62 94 24 21 - 05 62 42 37 37
LICE DU CHÂTEAU FORT ET MÉDIATHÈQUE

LUNDI 11

L'OFFRANDE MUSICALE

19 h : *Rencontre* avec le parain de la 2^e édition, *Dominique Farrugia*

21 h : *Concert de clôture* avec *Riccardo Muti*

ESPLANADE DU ROSAIRE

JEUDI 14

FÊTE NATIONALE

11 h 30 : Cérémonie patriotique

STÈLE CHARLES DE GAULLE

18 h et 20 h : *SPECTACLE*

En route pour la Bastille par la *Compagnie Les Improsteurs*

CHÂTEAU FORT - MUSÉE PYRÉNÉEN

23 h 30 : *Bal des Pompiers*

PLACE DES PYRÉNÉES

A la nuit tombée :

Spectacle pyrosymphonique TIRÉ DEPUIS LE CHÂTEAU FORT

23 h 30 : *Bal des Pompiers*

PLACE DES PYRÉNÉES

DIMANCHE 17

18 h : *CONCERT*

avec *les Meuf'in*
KIOSQUE - JARDIN DES TILLEULS
Gratuit

MERCREDI 20 ET JEUDI 21

FAN PARK TOUR DE FRANCE

Animations gratuites autour du *Tour de France*

JARDIN DES TILLEULS

MERCREDI 20

08 h 30 : *Donnons des elles*

au vélo

Parcours cycliste féminin

DÉPART DU PALAIS DES CONGRÈS

JEUDI 21

18^{ème} ÉTAPE DU TOUR DE

FRANCE

11 h 15 : Départ de la caravane

13 h 30 : départ de la course

SANCTUAIRE

18 h : *CONFÉRENCE APPEL*

D'Air

Le Montaigu, montagne

pastorale par *Alain Caze-*

nave-Piarrot et *Gilbert*

Peyrot.

PALAIS DES CONGRÈS

DIMANCHE 24 ► MARDI 26

LA CAMPILARO PYRÉNÉES

Epreuve cycliste internationale de type cyclo sportive qui emprunte les routes et cols mythiques des Pyrénées.

Départ des courses, les 24, 25 et 26 juillet à partir de 8 h.

JEUDI 28

21 h 30 : *CONCERT*

EDDY DE PRETTO

CONCERT

JEUDI 28

21 h 30

PLACE CAPDEVIELLE

www.lourdes.fr

LOURDES

2022

21.21

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

LOURDES

2022

VENDREDI 29

11 h et 16 h 30 : *THÉÂTRE*

L'an 778, un miracle à Lourdes avec la compagnie *Théâtre Fébus*

CHÂTEAU FORT

Le billet d'entrée donne droit à l'animation. Tout public. Informations au 05 62 42 37 37.

AOÛT

JEUDI 04

11 h et 16 h 30 : *THÉÂTRE*

L'an 778, un miracle à Lourdes avec la compagnie *Théâtre Fébus*

CHÂTEAU FORT

Le billet d'entrée donne droit à l'animation. Tout public. Informations au 05 62 42 37 37.

16 h : *SPECTACLE DE MARIONNETTES* *Guignol et le clown*

BOIS DE LOURDES

Gratuit

DIMANCHE 07

TOUR FÉMININ INTERNATIONAL DES PYRÉNÉES

10 h 50 : départ de la 4^{ème} étape

DEVANT LE PALAIS DES CONGRÈS

16 h : *SPECTACLE DE MARIONNETTES* *Guignol et le clown*

BOIS DE LOURDES

Gratuit

LUNDI 08

15 h : *SPECTACLE DE MARIONNETTES* *Guignol et Pinocchio*

JARDIN DE L'YOU

Gratuit

MERCREDI 10

11 h et 16 h 30 : *THÉÂTRE*

L'an 778, un miracle à Lourdes avec la compagnie *Théâtre Fébus*

CHÂTEAU FORT

Le billet d'entrée donne droit à l'animation. Tout public. Informations au 05 62 42 37 37

VENDREDI 12

21 h 30 : *CINÉMA DE PLEIN AIR*

Projection du film *Aline*, de *Valérie Lemercier*

PLACE CAPDEVIELLE

(report le 13 août en cas de mauvais temps)

VENDREDI 19

11 h : *Libération de Lourdes*

Cérémonie commémorative

AVENUE DE LA GARE

JEUDI 25

20 h 30 : *CONCERT*

avec *l'Orchestre d'harmonie junior des Hautes-Pyrénées*

KIOSQUE - JARDIN DES TILLEULS

Gratuit

26 JUILLET ► 03 SEP-

TEMBRE

SOIRÉES « REJOINS-MOI, JE SUIS AU RESTO !! »

Tous les samedis soir : Animation musicale autour des terrasses des restaurants

CENTRE VILLE

LOISIRS

VENDREDI 26

06 h : *8848 Women's*

Challenge

Départ de la cyclo sportive

ESPLANADE DU PARADIS

(Départ horaire libre le samedi 27)

SEPTEMBRE

SAMEDI 03

FÊTE DES ASSOCIATIONS

10 h : stands tenus par les associations lourdaises, démonstrations...

ESPLANADE DU PARADIS

JEUDI 15

18 h : *CONFÉRENCE APPEL*

D'Air

Les chanteurs montagnards chantent *les Pyrénées*.

CHÂTEAU FORT

Informations et billetterie : www.nuitsdelourdes.com

Tous les soirs de juillet à octobre :

21 h : *procession mariale aux flambeaux* et illuminations du Sanctuaire

22 h 30 : *Messe de la Nuit*

SANCTUAIRE

MARCHÉS NOCTURNES

Animations musicales

A partir de 17 h :

► 08 JUILLET ET 12 AOÛT

Marché et nocturne des Halles

PLACE DU CHAMP COMMUN

► 22 JUILLET ET 26 AOÛT

QUAI SAINT-JEAN

09 JUILLET ► 03 SEP-

TEMBRE

SOIRÉES « REJOINS-MOI, JE SUIS AU RESTO !! »

Tous les samedis soir : Animation musicale autour des terrasses des restaurants

CENTRE VILLE

26 JUIN - 24 JUILLET - 28 AOÛT

10 h : *Yog(a) musée* (1 h 30),

Séance de yoga au coeur d'un panorama exceptionnel

CHÂTEAU FORT-MUSÉE PYRÉNÉEN

Le billet d'entrée donne droit à l'animation

Réservation obligatoire : 05 62 42 37 37

09 AOÛT ET 17 SEPTEMBRE

09 h : *SORTIE NATURALISTE*

La tourbière du lac de Lourdes

Découverte d'un site tourbeux majeur de la chaîne pyrénéenne.

EMBARCADERE DU LAC DE LOURDES

Tarif unique 3€ - Inscription obligatoire par téléphone 05.62.95.49.67, par e-mail cpie65@wanadoo.fr ou sur le site <https://helloasso.com/associations/cpie-bigorre-pyrenees>

LES RDV ASTRO

► LES VENDREDIS DE L'ASTRONOMIE

Tous les vendredis du mois d'août

21 h : *Séances de planétarium*

COLLÈGE ST JOSEPH

22 RUE DE BAGNÈRES

Tarif unique : 5€

Inscription par SMS au 06.70.44.18.80 en donnant vos noms, le nombre de participants et le choix de la date de la séance.

LES RDV «CINÉ»

À PARTIR DU 30 AOÛT

Tous les mardis et vendredis

18 h : *Culture et société*

séance de cinéma

CINÉMA LE PALAIS

JUSQU'AU 08 OCTOBRE

SPECTACLE MUSICAL

Bernadette de Lourdes

Informations et réservations : bernadettelourdes.fr

06 45 71 67 84

ESPACE ROBERT HOSSEIN

09 JUILLET ► 03 SEP-

TEMBRE

SOIRÉES « REJOINS-MOI, JE SUIS AU RESTO !! »

Tous les samedis soir : Animation musicale autour des terrasses des restaurants

CENTRE VILLE

LES RDV NOCTURNES

LES NUITS DE LOURDES

Tous les jeudis, vendredis et samedis

19 h 45 : *Ode musicale sur l'esplanade du sanctuaire*

En juillet et en août, aux premières heures de la soirée, une programmation musicale sacrée pour s'immerger dans la spiritualité des Nuits de Lourdes.

Informations et billetterie : www.nuitsdelourdes.com

Tous les soirs de juillet à octobre :

21 h : *procession mariale aux flambeaux* et illuminations du Sanctuaire

22 h 30 : *Messe de la Nuit*

SANCTUAIRE

MARCHÉS NOCTURNES

Animations musicales

A partir de 17 h :

► 08 JUILLET ET 12 AOÛT

Marché et nocturne des Halles

PLACE DU CHAMP COMMUN

► 22 JUILLET ET 26 AOÛT

QUAI SAINT-JEAN

09 JUILLET ► 03 SEP-

TEMBRE

SOIRÉES « RE

21
JUN

21
SEPT



LES ESTIVALES
DE LOURDES
2022

LOURDES
Cœur des
PYRÉNÉES

www.lourdes.fr
facebook.com/LesEstivalesdeLourdes/